



MAISON GARENNE

Appel à candidatures



La Communauté de communes Dômes Sancy Artense propose à un artiste de poursuivre ses recherches personnelles en lien avec le territoire Dômes Sancy Artense dans le cadre d'une résidence de 3 mois qui aura lieu sur la période suivante :

- Avril - mai - juin 2025

Les objectifs de la résidence sont multiples. La Communauté de communes Dômes Sancy Artense souhaite développer une programmation culturelle et artistique accessible à tous permettant de faire découvrir l'art contemporain dans toute sa diversité. Une attention particulière est portée aux temps d'échanges, d'ateliers et de médiation.

Cette résidence d'artistes s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre l'artiste et les habitants du territoire. Durant trois mois, c'est l'occasion pour l'artiste de faire œuvre d'une création originale s'inspirant des liens qu'il aura tissé en Dômes Sancy Artense.

A travers le projet de la Maison Garenne, la Communauté de communes Dômes Sancy Artense s'est engagée dans une démarche de soutien à la création artistique contemporaine qui fait partie d'une dynamique globale de développement culturel du territoire.



La résidence

Modalités :

- Durée : 3 mois
- Période :
 - Avril - mai - juin 2025

- Mise à disposition des espaces ci-dessous :
 - Un atelier (47 m²) avec un plan de travail et un point d'eau
 - Une mezzanine (37 m²) avec un espace de bureau (accès internet WIFI et téléphone fixe).
 - Un appartement comportant 2 chambres (20 m²), une salle de bain, des WC et un séjour-cuisine (25 m²).
- Les artistes sont tenus d'apporter outils, matériel informatique et matériaux nécessaires à leur travail.
- Accompagnement par l'agent de développement culturel
- Allocation de résidence : 2000 euros par mois pendant trois mois.

Déroulement :

- Un projet artistique personnel à développer pendant les 3 mois de résidence
- Des actions de médiation à destination des scolaires et du tout public (environ 10 sur la période des 3 mois).
- Calendrier des actions de médiation à définir avec l'agent de développement culturel
- Prévoir une présentation des œuvres lors d'une soirée de sortie de résidence

Cadre juridique :

Une convention de résidence spécifiera les engagements de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense et de l'artiste accueilli. Un calendrier des actions sera annexé à la convention.

Dans le cadre de la promotion de la Maison Garenne et du territoire de Dômes Sancy Artense, l'artiste accepte que des informations le concernant (bibliographie, photos...) soient diffusées sur internet et les supports de communication édités par la Communauté de communes Dômes Sancy Artense et ses différents partenaires.

Critères de sélection :

- Posséder une expérience significative en médiation culturelle auprès du jeune public
- Proposer un projet artistique original présentant un lien avec le territoire de Dômes Sancy Artense

Calendrier :

- Dépôt des dossiers au plus tard le 5 avril 2024 12h
- Etude des dossiers par le comité de sélection 18 Avril 2024

Les conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une **démarche professionnelle de création**.

Le candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence de création et de médiation artistique.

L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

La possession d'une voiture et du permis B sont indispensables pour pouvoir postuler à la résidence.

Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le vendredi 5 avril midi (cachet de la poste faisant foi) :

Envoi numérique au format PDF obligatoire complété si besoin d'un envoi papier.

Par mail : m.bastard@domes-sancyartense.fr

Par courrier : Communauté de communes Dômes Sancy Artense
Pôle Culture / Maison Garenne
Route de Bagnols
63680 La Tour d'Auvergne

Pour permettre aux artistes de se familiariser avec notre collectivité et de rédiger un projet cohérent avec ce même territoire, le candidat est invité à consulter le site internet de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

Les dossiers et leurs compléments reçus au format papier ne seront pas réexpédiés aux artistes après délibération du jury.

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection (auquel participera la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, des agents de la Communauté de Communes, des élus en charge de la culture et des personnes ressources issues du secteur culturel) qui veillera à la qualité de la proposition artistique.

Pour permettre de finaliser le choix, nous demanderons aux candidats présélectionnés de défendre leur projet lors d'une rencontre individuelle avec le jury. Celle-ci se fera par visio-conférence le jeudi 18 avril après-midi. Le lien de la vision sera envoyé le jour même aux environs de midi uniquement pour les candidats en lice.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par le comité de sélection.

Le dossier de candidature - Fiche de renseignements

- La fiche de renseignements administratifs dument complétée

NOM :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse postale :
.....
N° de téléphone :
Email :
Site personnel présentant le travail artistique :
.....
.....

Véhicule personnel : OUI / NON

Dossier de candidature pour la résidence d'Avril - mai - juin 2025

Avez-vous déjà postulé pour une résidence à la Maison Garenne ? OUI / NON
Si oui, merci de nous préciser quelle(s) année(s) ?.....

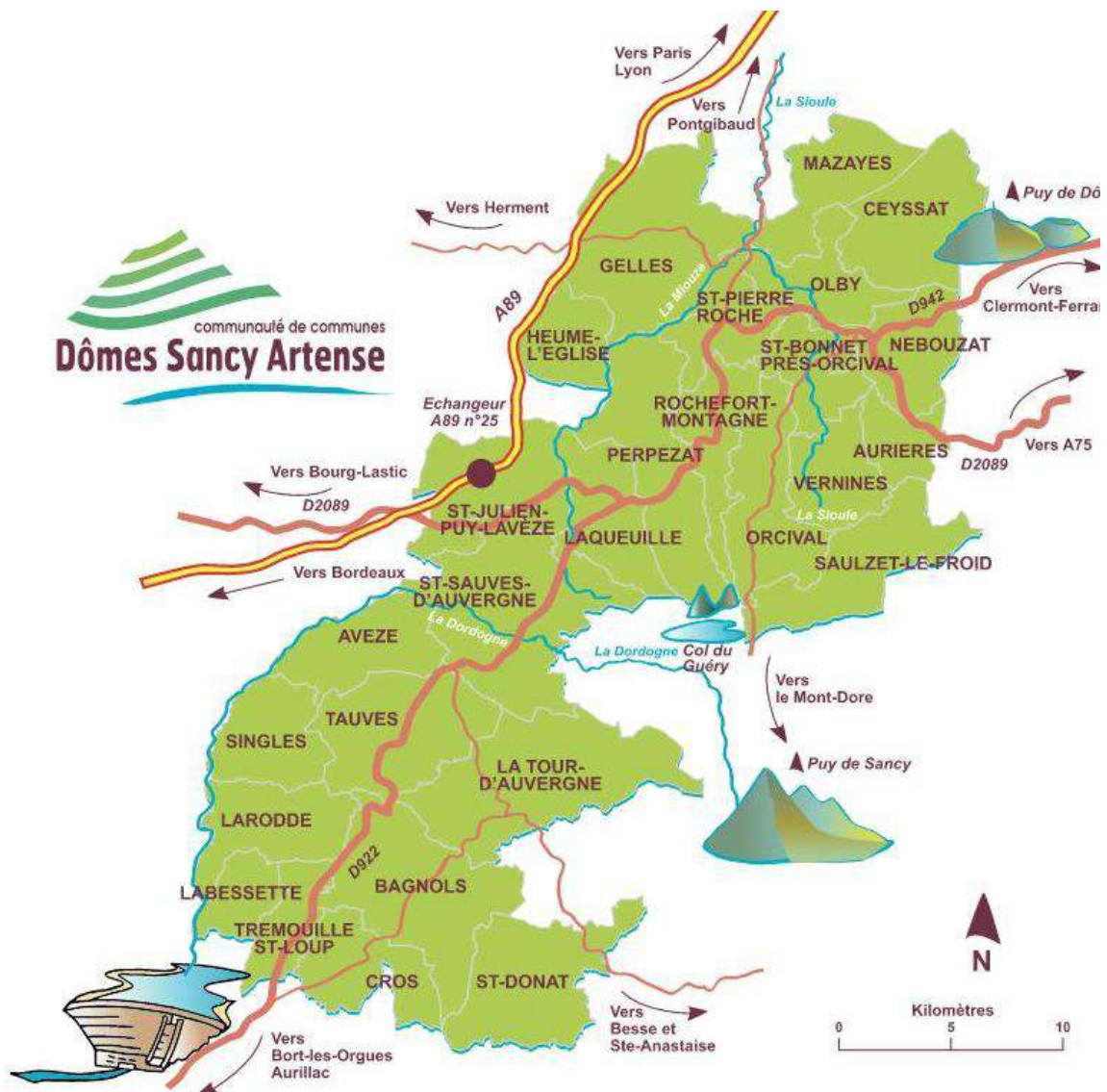
L'artiste s'engage à être présent pendant la durée de la résidence.

- Un curriculum vitae** présentant le parcours et les expériences (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc. ; dans le cas d'une candidature en binôme, merci de joindre le CV de chaque artiste).
- Un dossier artistique synthétique** (30 pages maximum comportant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels antérieurs d'œuvres réalisées, datées et légendées ; dans le cas d'une candidature en binôme, merci de joindre le CV de chaque artiste).
- Une présentation du projet de résidence** comportant une **note d'intention** du projet artistique et ses motivations, ainsi que le type d'actions de médiation que vous pouvez encadrer. Les activités pédagogiques envisagées doivent être mentionnées et précisées dans le dossier de candidature.

Pour toutes questions concernant l'appel à candidature, vous pouvez contacter :
Morgane Bastard - Agent de développement spectacle vivant et arts visuels
Email : m.bastard@domes-sancyartense.fr

Présentation du territoire

De la chaîne des puys aux plateaux de l'Artense :
un territoire rural de moyenne montagne



Le territoire en quelques chiffres

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense rassemble **27 communes pour une population totale de 12 900 habitants, sur 690 km²**. La densité de population est faible avec 18,69 habitants/km².

Il s'agit d'un espace rural, montagnard avec des altitudes comprises entre **530 mètres** dans les vallées de la Sioule et de la Dordogne et **1400 mètres** sur les contreforts du massif du Sancy.

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense est issue de la fusion entre la Communauté de Communes de Rochefort-Montagne et Sancy-Artense Communauté au 1^{er} janvier 2017.

16 communes appartiennent au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Situé aux portes de la métropole clermontoise dans sa partie nord-est, ce milieu montagnard traverse plusieurs ensembles physiques d'est en ouest, jusqu'aux limites avec le Cantal et la Corrèze :

- La Chaîne des Puys,
- Le bassin de Rochefort-Montagne, formé de plateaux entrecoupés des vallées de la Sioule et de la Miouze,
- Le sud des Combrailles,
- Les contreforts des Monts-Dore et du Sancy,
- La vallée et les gorges de la Dordogne,
- Les plateaux granitiques de l'Artense.

55 minutes sont aujourd'hui nécessaires pour se rendre, par la route, du nord au sud de ce territoire très étiré.



Chaîne des Puys - faille de Limagne - Patrimoine mondial de l'UNESCO

Un territoire de moyenne montagne

Situé aux portes de la métropole clermontoise dans sa partie nord-est, ce territoire rural de moyenne montagne traverse plusieurs ensembles physiques, jusqu'aux limites avec le Cantal et la Corrèze :

- La Chaîne des Puys,
- Le bassin de Rochefort-Montagne, formé de plateaux entrecoupés des vallées de la Sioule et de la Miouze,
- Le sud des Combrailles,
- Les contreforts des Monts-Dore et du Sancy,
- La vallée et les gorges de la Dordogne,
- Les plateaux granitiques de l'Artense.

La configuration géographique (éloignement des centres urbains, relief, etc.) fait de Dômes Sancy Artense **un territoire maillé par plusieurs bourgs-centres équipés en services et commerces, sans dominance d'une ville centre : Saint-Sauves d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles, Tauves, La Tour d'Auvergne, le secteur Nébouzat-Olby**. Il reste sous l'influence urbaine de Clermont-Ferrand pour la partie nord, de la vallée de La Bourboule et du Mont-Dore pour la partie centre-sud, et de Bort-les-Orgues pour la partie la plus au Sud.

Dômes Sancy Artense est un territoire peu peuplé avec 12 900 habitants. Saint-Sauves d'Auvergne est la commune la plus peuplée avec 1139 habitants, Labessette est la commune la moins peuplée avec 62 habitants.

Un quart de la population a moins de 25 ans, la moitié a entre 25 ans et 64 ans, le dernier quart ayant plus de 65 ans. Un équilibre global existe entre population jeune et vieillissante mais cette démographie reste très contrastée entre les communes.

Du point de vue de l'habitat, le périmètre intercommunal rassemble 8653 logements dont 62 % de résidences principales et 24 % de résidences secondaires. La part des logements vacants est de 13 %.

L'habitat est dispersé et ancien avec 44 % des résidences principales construites avant 1946. On recense en effet de nombreux hameaux en dehors des bourgs, dont certains ont un caractère fortement agricole et d'autres sont devenus à vocation résidentielle.

La propriété domine avec 78 % des ménages propriétaires de leur habitation

Deux piliers économiques : l'agriculture et le tourisme

3700 emplois sont répertoriés, dont 60 % salariés. Le taux de chômage est de 6,6 %. Il est inférieur de cinq points à la moyenne régionale.

1542 établissements économiques étaient recensés en 2014, dont 43 % pour le commerce, les transports et les services, 29 % en agriculture, 11 % pour l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale, 10 % pour les commerces et réparation automobile, 10 % pour la construction et 7 % pour l'industrie.

L'agriculture est dominée par l'élevage bovin laitier. Elle est valorisée par la production fromagère (5 AOP : St-Nectaire, Cantal, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert, Salers). D'autres produits de qualité existent comme la Fourme Fermière de Rochefort-Montagne, le St-Roch, viandes bovines et ovines, etc. L'élevage ovin se concentre plus sur le secteur de la Chaîne des Puys.

La densité d'exploitations agricoles est forte avec environ **700 exploitations recensées.**

La qualité des paysages, des sites naturels et du patrimoine bâti offrent à ce territoire de moyenne montagne **un cadre de vie à très forte valeur patrimoniale et un attrait touristique indéniable.**

On peut citer la présence de sites d'attractivité majeurs, comme le Puy-de-Dôme, la basilique d'Orcival, la retenue de Bort les Orgues, les lacs de renommée du Guéry et de Servières, tous deux classés Espaces Naturels Sensibles.

Il bénéficie aussi de l'attractivité du massif du Sancy sur les saisons estivales et hivernales. L'offre touristique s'étend désormais sur l'ensemble de l'année.

Le territoire joue la carte du développement **des activités de pleine nature** qui ne se limitent plus seulement à la pratique de la randonnée. Il est fort de la présence de deux sites nordiques : Le Guéry (Perpezat) et La Stèle (La Tour d'Auvergne), sur lesquels les offres d'activités se diversifient.

La capacité d'accueil est importante avec **5700 lits marchands**, issus majoritairement de campings et meublés de tourisme.

L'activité commerciale se concentre dans les différents bourgs-centres. **Le tissu artisanal est très diversifié**, avec la présence de tous les corps de métiers.

Les emplois du tertiaire se retrouvent aussi dans les bourgs-centres : **deux EHPAD** à Rochefort-Montagne et à La Tour d'Auvergne, une MARPA à Saint-Sauves d'Auvergne et un ESAT à Rochefort-Montagne. Les établissements scolaires recensés sont **19 écoles primaires**, soit **50 classes et 1040 élèves**, **deux collèges** à Rochefort-Montagne et La Tour d'Auvergne, **un lycée professionnel agricole** à Rochefort-Montagne et **deux Maisons Familiales et Rurales (MFR)** à Gelles et Vernines.

Des services adaptés aux besoins de la population et répartis sur le territoire

Le maillage des équipements et des services à la population permet un accès à tous et garantit une proximité pour l'ensemble de la population. C'est le cas des équipements sportifs, avec des salles de sport intercommunales sur les communes de La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles et Nébouzat.

Des équipements intercommunaux destinés à la **petite enfance et à la jeunesse** ont été créés en conséquence et répartis sur le territoire : relais petite enfance avec ateliers d'éveils sur 7 communes, multi-accueil à Nébouzat, micro-crèches à Tauves et Saint-Julien-Puy-Lavèze, organisation d'Accueils de loisirs sur 5 sites différents, etc. Des services envers les scolaires ont aussi été développés que ce soit des temps d'activités périscolaires, des interventions sportives dans les écoles, etc.

Le territoire vieillit et des services intercommunaux ont été mis en place pour **faciliter le maintien à domicile** (aide-ménagère, portage de repas, transport à la demande type Bus des Montagnes, ...).

Les services culturels occupent des espaces publics dédiés : **médiathèque à Tauves et Rochefort-Montagne avec un réseau intercommunal de bibliothèques** qui se développe, **ludothèque à Bagnols et Mazayes, salle de spectacle La Bascule à Tauves, Maison Garenne pour résidences d'artistes à Saint-Sauves d'Auvergne.** La **construction d'une saison culturelle** intercommunale annuelle pour tous publics et scolaires, des **expositions**, des manifestations d'envergure, le soutien technique et financier aux associations, etc. sont autant d'activités proposés pour la population locale.



Maison Garenne - Saint-Sauves d'Auvergne

Des ressources naturelles protégées

Dômes Sancy Artense abrite des **paysages à haute valeur patrimoniale** encadrés par la Chaîne des Puys et le Massif des Monts-Dore. Le sud du périmètre offre également des panoramas sur les Monts du Cantal.

Il existe une **grande diversité des milieux naturels dont des sites protégés** par divers classements. On recense des sites **Natura 2000**, sites classés, **réserves naturelles**, ZNIEFF type I et II, etc., sans oublier le **classement Unesco de la Chaîne des Puys** dans la partie nord-est du territoire.

L'eau et les milieux aquatiques sont une richesse pour le secteur qui constitue les têtes de bassins versants de la Dordogne au sud et de la Sioule au nord.

Zones humides et tourbières parsèment le territoire. De **nombreux étangs et lacs** offrent des potentialités pour la pêche, parmi les plus renommés les lacs du Guéry, de Servières et la retenue de Bort les Orgues sur la Dordogne.

La forêt occupe une superficie d'environ 22 000 ha, soit un taux de boisement de 33%. La surface boisée du territoire est constituée à 48% de feuillus, 34% de conifères et 18% de peuplements mixtes. **La forêt est majoritairement privée (61% de la surface)**. La forêt publique se concentre au Guéry et vers la Stèle.

Rochefort-Montagne et La Tour d'Auvergne sont alimentées par des réseaux de chaleur bois. La filière bois-énergie est encore peu exploitée.



Lac de La Tour d'Auvergne